



HAL
open science

**A. Bouveresse, A. Iliopoulou-Penot, J. Rondu (dir.), La
citoyenneté européenne : quelle valeur ajoutée ?
European Citizenship: what added value?**

Étienne Pataut

► **To cite this version:**

Étienne Pataut. A. Bouveresse, A. Iliopoulou-Penot, J. Rondu (dir.), La citoyenneté européenne : quelle valeur ajoutée ? European Citizenship: what added value?. RTDEur. Revue trimestrielle de droit européen, 2024, 01, pp.V. halshs-04557898

HAL Id: halshs-04557898

<https://shs.hal.science/halshs-04557898v1>

Submitted on 6 Feb 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

A. Bouveresse, A. Iliopoulou-Penot, J. Rondu (Dir.), *La citoyenneté européenne : quelle valeur ajoutée ? European Citizenship : what added value ?* Bruylant, Collection droit de l'Union européenne, 2023.

A l'heure où se profilent des élections européennes qui pourraient voir grossir les rangs des députés d'extrême droite, faire un bilan de certaines des réalisations les plus spectaculaires de l'Union est faire œuvre utile. Aussi ne peut-on que se réjouir de la parution de l'ouvrage dirigé par Aude Bouveresse, Anastasia Iliopoulou-Penot et Julie Rondu. Toutes trois universitaires et spécialistes du droit de l'Union en général et de la circulation des personnes en particulier, les autrices étaient particulièrement bien placées pour s'essayer à une manière de bilan choral de la citoyenneté européenne. L'ouvrage constitue la version publiée d'un colloque tenu à Strasbourg en juin 2022b et rassemble, en anglais et en français, des contributions d'auteurs venus de nombreux pays de l'Union, qui, chacun sous un angle propre, analyse un aspect de la citoyenneté européenne.

Comme tout ouvrage collectif, celui-ci rassemble des contributions diverses, représentatives des positions particulières de chacun de leur auteur. Il reste que le projet des directrices de l'ouvrage, tout en laissant une part importante aux critiques de la citoyenneté européenne, n'en souhaitent pas moins en défendre à la fois l'utilité pratique et la pertinence scientifique soit, comme le dit le titre de l'ouvrage et celui de la substantielle introduction de deux d'entre elles, la « valeur ajoutée ».

On sait en effet que de nombreuses critiques ont été élevées contre la citoyenneté européenne, qui ont pu varier au cours du temps. Au départ, la critique principale, celle des juristes en particulier, était celle de l'inutilité. Constatant que la liberté de circulation, attribut principal de la liberté de circulation, avait déjà été étendue aux inactifs par une série de directives, l'intérêt même de la citoyenneté n'apparaissait guère. La citoyenneté européenne pouvait alors n'apparaître que comme une notion symbolique, peut-être performative, en ce qu'elle pouvait aider à créer le « peuple européen » qu'elle prétendait décrire, mais d'une efficacité immédiate limitée.

L'activisme de la Cour a fait litière de cette critique. En s'emparant de la citoyenneté européenne, en en faisant le « statut fondamental des ressortissants des États membres », la Cour, ensuite relayée par le législateur, a progressivement donné un sens et surtout des conséquences juridiques à la qualification, y compris dans des domaines où celle-ci n'était guère attendue, comme le droit de la famille. Cette évolution a donné elle-même naissance à plusieurs séries de critiques, parfois partiellement contradictoires. Certains ont regretté que la valorisation excessive de la mobilité conduise à une séparation rigide entre ceux qui ont et ceux qui n'ont pas exercé leur droit à la mobilité ; d'autres ont regretté le pouvoir déstabilisateur de la citoyenneté européenne sur les choix sociaux nationaux, y compris les plus fondamentaux, comme le montrent les arrêts sur le mariage entre personnes de même sexe ou l'homoparentalité ; d'autres encore, ont regretté l'impact de la citoyenneté sur les systèmes sociaux, soit pour en regretter la générosité soit pour en contester la rigueur.

Pour répondre à ces critiques et établir cette valeur ajoutée de la citoyenneté, les autrices proposent une grille d'analyse, faisant de la citoyenneté tantôt un attribut de la personne, reflétant son appartenance à l'Union, tantôt une source autonome de nouveaux concepts du droit de l'Union. Individuelle et collective, la citoyenneté est un instrument souple et multifonctionnel, à la fois source de droit pour les individus et catégorie d'analyse du droit de l'Union européenne.

Cette riche présentation des directrices de l'ouvrage ouvre fort bien à la diversité des contributions rassemblées dans l'ouvrage. Structuré en trois parties (Appartenance, Bénéficiaires, Statut) et achevé par une riche conclusion de JY Carlier, l'ouvrage fait incontestablement le tour de son sujet. La diversité des contributions individuelles échappe à toute tentative de résumé et l'on ne saurait trop inciter à aller regarder chacune des riches analyses qui, toutes, s'éclairent l'une l'autre. La citoyenneté est analysée en suivant les nombreuses pistes ouvertes dans l'introduction, les angles varient, de même que la tonalité critique, plus ou moins marquée, certains semblant même fondamentalement douter de la pertinence même de la citoyenneté ou, en tout cas, de l'usage qu'en a fait la Cour de justice. D'autres sont moins critiques, mais il n'en demeure pas moins qu'en toute hypothèse, et à l'image des directrices de l'ouvrage, personne ne doute des contradictions (en particulier dans la jurisprudence de la Cour), obscurités et ambiguïtés de la citoyenneté européenne. C'est aussi toute la richesse de cet ouvrage que de les mettre en pleine lumière. Il reste que, au-delà de ces critiques, l'étude exhaustive et sous toutes ses facettes de cette citoyenneté européenne sert aussi de révélateur non seulement des avantages concrets que celle-ci peut apporter, mais aussi, plus largement, des tensions, juridiques et sociales, qui peuvent exister entre la société des États membres et la construction de l'Union.

L'ouvrage permet ainsi tout à la fois de voir qui sont les bénéficiaires de la citoyenneté et quels en sont les exclus, voire les perdants. Les ressortissants des États tiers, les membres de minorités, les différents types de citoyens (actifs, inactifs, minoritaires, délinquants, femmes, mères...), toutes ces catégories sont passées au tamis de la citoyenneté européenne, permettant ainsi d'en déterminer les droits propres, mais encore, et c'est peut-être le principal, les représentations et les discours. C'est qu'en effet, comme le montrent très bien les contributions qui s'interrogent sur la nature du « peuple » que constitue l'ensemble des ressortissants des États membres, la citoyenneté européenne véhicule aussi un discours sur l'Europe, descriptif autant que performatif. A cet égard, le Brexit qui traverse l'ouvrage, sert de contrechamp presque idéal à toute interrogation sur la citoyenneté. Il permet de mettre à l'épreuve à la fois la réversibilité du processus d'intégration, qui ne fait plus aucun doute depuis les fortes affirmations de l'arrêt *Préfet du Gers*, et les conséquences concrètes du passage de la qualité de citoyen à celle de ressortissant tiers.

En ce sens, l'idée d'intégration, qui elle aussi court dans presque chaque contribution est bien sûr centrale, mais la diversité même des articles montre bien combien cette intégration peut être comprise de façon différente et combien elle est elle-même une représentation. Le montre très bien la confrontation avec les doctrines classiques de la citoyenneté, sa version européenne se caractérisant bien plus par l'accès aux droits, y compris aux droits fondamentaux, et à un certain discours sur les valeurs, que par l'existence de devoirs ou la constitution d'une collectivité politique encore bien introuvable.

Dès lors, l'ouvrage dirigé par A. Bouveresse, A. Ilioupoulou-Pénot et J. Rondu présente moins une thèse qu'un mouvement. La diversité des auteurs, le projet même, ne se prête guère à une tentative de résumé, qui ne pourrait être qu'une trahison. Mais, selon les termes très justes de J.Y. Carlier, il décrit parfaitement un *processus* : celui de l'émancipation conceptuelle de la citoyenneté européenne. Partie de la liberté de circulation, elle doit aujourd'hui « poursuivre son mouvement vers un contenu juridique et politique propre, plus autonome et indépendant de la mobilité des personnes ».

C'est ce processus que met spectaculairement en lumière cet ouvrage sur la « valeur ajoutée » de la citoyenneté européenne, dont on ne peut que vivement recommander la lecture, tant pour la qualité de ses parties que pour la cohérence de sa somme.

Etienne Pataut

Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, IRJS